

---

## Plan d'urgence provisoire canado-danois contre la pollution des eaux

Le ministère des Affaires extérieures et le ministère des Transports ont annoncé conjointement la signature d'un Plan d'urgence provisoire canado-danois destiné à combattre la pollution des eaux de la mer du Labrador, du détroit de Davis, de la baie de Baffin et du détroit de Nares, qui s'étendent entre le Canada et le Groenland. L'entente prévoit que la Garde côtière canadienne et le ministère danois chargé du Groenland collaboreront pour combattre la pollution des eaux causée par les accidents dus au forage pétrolier au large des côtes. Aux termes du Plan, chaque partie permet à l'autre de surveiller les opérations de nettoyage effectuées dans ses propres eaux; s'il y a pollution ou danger de pollution pour les eaux de l'autre pays, des représentants des deux organismes veillent à ce que les deux parties collaborent le plus étroitement possible dans la coordination des opérations de nettoyage.

Le Plan, qui est provisoire, sera appliqué jusqu'à la prochaine rencontre des deux gouvernements, au cours de laquelle sera discutée la responsabilité des coûts quand un incident survient dans les eaux d'une partie pollue celles de l'autre partie.

---

## Le Festival du raisin à St.Catherines

Dans le sud de l'Ontario la péninsule du Niagara, qui produit annuellement 80 000 tonnes de raisin contribue à l'essor de l'industrie viticole de cette province dont la production annuelle atteint dix millions de gallons.

Le couronnement du roi du raisin, le défilé de cornemuses et de chars attirent de nombreux visiteurs et touristes. L'une

---

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

des principales attractions du festival est le jardin vinicole du parc Montebello qui est aussi le théâtre du championnat canadien de foulage du raisin, auquel n'ont le privilège de participer que les maires des municipalités avoisinantes, mais auquel tout le monde est cordialement invité.

La magnifique campagne de St. Catherines offre ici et là des lieux historiques intéressants qui, outre les activités du festival, contribuent à laisser aux visiteurs de la péninsule du Niagara un souvenir impérissable. C'est le pays natal de Laura Secord et de John Graves Simcoe, qui ont tous deux marqué l'histoire de l'une des plus anciennes colonies du Haut-Canada.

---

## Moins de feux de forêt en juin

Selon un rapport publié par le Service canadien des forêts, en juin, 1 287 feux de forêt ont dévasté 213 000 acres.

Si l'on compare aux chiffres de l'année dernière, l'on s'aperçoit qu'en juin 1976, 2 058 feux ont ravagé 971 000 acres. La moyenne en juin pour les dix dernières années est de 1 548 incendies et 1 013 000 acres ravagés.

En 1977, pour la période allant d'avril à juin inclus, 5 661 feux ont ravagé 736 000 acres de forêt; en 1976, ces chiffres s'élevaient à 4 709 feux et 1 335 000 acres. La moyenne pour la même période au cours des dix dernières années était de 3 930 feux et 1 331 000 acres.

Ces statistiques sont compilées mensuellement d'avril à octobre par l'Institut de recherche sur les feux de forêt du ministère des Pêches et de l'Environnement.

---

## Nouvelles brèves

A l'invitation de l'Organisation des États américains, le premier ministre Trudeau a assisté le 7 septembre aux cérémonies qui ont marqué la signature des Traités du canal de Panama.

Le nouvel ambassadeur de France au Canada, M. Xavier Daufresne de la Chevalerie, a présenté le 24 août ses lettres de créance au gouverneur général, M. Jules Léger.

Les redevances sur les exportations de pétrole brut et d'hydrocarbures équivalents sont augmentées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1977. Les nouveaux taux sont fixés selon le barème suivant: 4,80\$ le

baril pour le pétrole brut léger et les condensats, soit une augmentation de 20 cents le baril; 3,10\$ le baril pour les mélanges de type Lloydminster, Viking-Kinsella et Wainwright, soit une augmentation de 20 cents le baril.

Le gouvernement fédéral fera un envoi de blé d'une valeur de 15 millions\$ au Portugal et il financera un modeste projet de coopération technique dans le domaine des pêcheries. Il ajoute de plus le Portugal à la liste des bénéficiaires du Système généralisé de préférences. Cette décision a été annoncée dernièrement par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

La Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels (projet de loi C-33) est entrée en vigueur le 6 septembre 1977; la loi régit l'importation et l'exportation de ces objets et, par des stimulants spéciaux d'ordre fiscal, encourage les Canadiens à aliéner de préférence au profit des établissements de leur localité les trésors nationaux qu'ils ont en leur possession.

Une délégation canadienne a participé à la XXXVI<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (UNESCO), tenue à Genève du 30 août au 8 septembre. La délégation comptait parmi ses membres les ministres de l'Éducation de l'Ontario, de Terre-Neuve, de la Saskatchewan et du Québec. Elle était dirigée par M. Ben Hanuschak, ministre de l'Éducation permanente et de la main-d'oeuvre du Manitoba.

Le ministère des Terres et Forêts du Québec, par son service de l'Éducation en conservation, a affecté cet été près de 400 000\$ à la promotion de la forêt. L'objectif de cet élément de programme était de faire connaître et apprécier du public les multiples bienfaits du milieu forestier. Les projets ont fourni de l'emploi à une centaine d'étudiants.

Le ministre des Affaires indiennes, M. Warren Allmand, a signé, le 16 août 1977, au nom du gouvernement fédéral, l'accord Churchill-Nelson qui garantit certains droits et avantages aux cinq bandes du nord du Manitoba pour les indemniser des répercussions néfastes dont pourraient souffrir leurs collectivités à la suite de la régularisation du lac Winnipeg et de la dérivation du fleuve Churchill. Les autres signataires au contrat sont le Comité contre l'inondation des terres du Nord (représentant les bandes), l'Hydro Manitoba et le gouvernement du Manitoba.